Crowe Horwath™
Ficorec Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International

327, Boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
Fax + 33 (0)4 91 32 19 18

www.ficorec.com

MICRO-PACKS ASSOCIATION

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2017

Présentés à l'Assemblée Générale du 1er juin 2018

Crowe Horwath™
Ficorec Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International

327, Boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
Fax + 33 (0)4 91 32 19 18

www.ficorec.com

MICRO-PACKS ASSOCIATION

880 Route de Mimet
13541 GARDANNE CEDEX

SIREN : 489967901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Présenté à l'Assemblée Générale du 1er juin 2018

Ce rapport contient 17 pages

Crowe Horwath™
Ficorec Audit
Membre indépendant de Crowe Horwath International

327, Boulevard Michelet
13009 Marseille
Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19
Fax + 33 (0)4 91 32 19 18

www.ficorec.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION

Exercice clos le 31/12/2017

Aux membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MICRO-PACKS ASSOCIATION relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « dépréciation des créances clients» relate les dispositions de prise en compte des provisions pour créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement ainsi que son montant exposé dans la note « provision » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 17 Mai 2018

FICOREC AUDIT
Représenté par

Matthieu CAPUONO
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2017

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	47 698	47 698				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	122 412	116 844	5 568	15 271	9 703-	63.54-
	Installations techniques Matériel et outillage	3 311 915	3 124 843	187 072	37 442	149 630	399.63
	Autres immobilisations corporelles	2 883	1 032	1 851		1 851	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total I	3 484 908	3 290 417	194 492	52 713	141 779	268.96
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	276 255	145 947	130 308	158 409	28 101-	17.74-
	Autres créances	131 699		131 699	82 697	49 002	59.25
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	320 775		320 775	424 741	103 966-	24.48-
	Charges constatées d'avance (3)	4 874		4 874	4 887	13-	0.27-
	Total III	733 603	145 947	587 656	670 734	83 078-	12.39-
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 218 511	3 436 364	782 147	723 447	58 701	8.11

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	957 429	957 429		
	Report à nouveau	534 784-	520 916-	13 867-	2.66-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	60 857	13 867-	74 724	538.85
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 818	11 543	7 725-	66.93-
	Provisions réglementées		3 249	3 249-	100.00-
	Droit des propriétaires				
	Total I	487 320	437 437	49 883	11.40
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 070	225 756	6 313	2.80
	Dettes fiscales et sociales	62 758	58 969	3 789	6.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie		1 284	1 284-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	294 828	286 010	8 818	3.08
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	782 147	723 447	58 701	8.11

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

(1) Dont à plus d'un an 294 828 286 010
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	139 920	101 945	37 975	37.25
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	12 661		12 661	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	695	3 973	3 278-	82.50-
Collectes				
Cotisations	806 256	746 975	59 281	7.94
Autres produits	2	1	1	218.64
Total I	959 534	852 893	106 641	12.50
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	845 042	821 955	23 087	2.81
Impôts, taxes et versements assimilés	4 842	1 098	3 744	341.00
Salaires et traitements	12 538		12 538	
Charges sociales	1 121		1 121	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 161	125 855	101 694-	80.80-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	26 549	9 668	16 881	174.61
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	698	0	698	NS
Total II	914 951	958 576	43 625-	4.55-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	44 582	105 683-	150 266	142.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 961	2 723	762-	27.99-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 961	2 723	762-	27.99-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 961	2 723	762-	27.99-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 543	102 960-	149 503	145.21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 970	221	3 749	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 725	8 296	570-	6.87-
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 248	80 635	77 387-	95.97-
Total VII	14 944	89 152	74 208-	83.24-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	630		630	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		59	59-	100.00-
Total VIII	630	59	571	967.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 314	89 093	74 779-	83.93-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	976 438	944 768	31 671	3.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	915 581	958 635	43 054-	4.49-
Solde intermédiaire	60 857	13 867-	74 724	538.85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	60 857	13 867-	74 724	538.85

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

AUTRE INFORMATION FISCALE

L'association a opté en 2013 pour le report en arrière du déficit de l'exercice sur le bénéfice de l'exercice 2012. Cette imputati on appelée également "carry back" fait naître au profit de l'association une créance sur le Trésor d'un montant de 35 340 €.
Cette créance reste imputable sur l'impôt sur les sociétés du prochain exercice ou à défaut remboursable au terme de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 878 €.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	47 698		
Constructions sur sol d'autrui	122 412		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 148 249		163 666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	610		2 273
TOTAL	3 271 271		165 940
TOTAL GENERAL	3 318 969		165 940

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			47 698	47 698
Constructions sur sol d'autrui			122 412	122 412
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 311 915	3 311 915
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 883	2 883
TOTAL			3 437 211	3 437 211
TOTAL GENERAL			3 484 908	3 484 908

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	47 698			47 698
Constructions sur sol d'autrui	107 141	9 703		116 844
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 110 807	14 036		3 124 843
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	610	422		1 032
TOTAL	3 218 558	24 161		3 242 719
TOTAL GENERAL	3 266 256	24 161		3 290 417

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	9 703				
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 036				3 248
Matériel de bureau informatique mobilier	422				
TOTAL	24 161				3 248
TOTAL GENERAL	24 161				3 248

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	957 429				957 429
Report à nouveau	520 916-		13 867-	0	534 784-
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 867-	13 867		60 857-	60 857
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	11 543			7 725	3 818
Provisions réglementées					
Amortissement dérogatoire	3 249			3 249	
TOTAL I	437 437	13 867	13 867-	49 883-	487 320

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 249		3 249		
TOTAL	3 249		3 249		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	120 093	26 549	695		145 947
TOTAL	120 093	26 549	695		145 947
TOTAL GENERAL	123 342	26 549	3 944		145 947
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		26 549	695		
exceptionnelles			3 248		

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	176 385	176 385	
Autres créances clients	99 870	99 870	
Impôts sur les bénéfices	36 218	36 218	
Taxe sur la valeur ajoutée	89 951	89 951	
Débiteurs divers	5 530	5 530	
Charges constatées d'avance	4 874	4 874	
TOTAL	412 828	412 828	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	232 070	232 070		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	812	812		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 643	48 643		
Autres impôts taxes et assimilés	13 303	13 303		
TOTAL	294 828	294 828		

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels non subventionnés	4 077	100.00
Logiciels subventionnés	43 621	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Les immobilisations corporelles antérieures à 2010 ou postérieures à 2012 ont été amorties selon le tableau ci-après.

Les immobilisations acquises sur les exercices 2010, 2011 et 2012 dans le cadre du programme CIMPACA 2009-2013 Phase II (Matériel et outillages de recherche) ont été amorties sur le plan comptable selon le mode linéaire sur 4 ans et sur le plan fiscal selon le mode dégressif sur 4 ans .
La différence avec l'amortissement comptable linéaire a été comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Catégorie	Mode	Durée
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 530
Total	5 530

Détail des produits à recevoir

	Montant
FRS AVOIRS A RECEVOIR - AAR ANTYCIP	5 530
Total	5 530

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 394
Dettes fiscales et sociales	168
Total	141 562

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- FNP ST conso 2017	20 469
- FNP ST Q4 m securite	13 474
- FNP ST Q4 angeline	25 776
- FNP ST Q4 micro packaging	16 842
- FNP OPTIM mad 2017	5 390
- FNP KEOLABS 4T17	5 893
- FNP KEDGE DE 07A09	1 608
- FNP ENSME refact stag 2017	3 750
- FNP DISCO blf 221217	4 998
- FNP DISCO blf 211217	7 272
- FNP ENSME contrôles equip	1 094
- FNP ISEN YNCREA 2017 BUDGET	11 280
- FNP ISEN YNCREA 2017	23 550
ETAT AUTRES CH A PAYER	
- PROV TA AU 311217	85
- PROV TFPC AU 311217	83
Total	141 562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 874
Total	4 874

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- COTISATIONS	512		
- ASSURANCES	691		
- ASSURANCES	1 075		
- ASSURANCES	264		
- CCA HEBERGT 2018 PIMENT ROUGE	1 997		
- CCA MICROTEST mses non recues	335		
Total	4 874		

Subventions d'équipement

Le produit de la subvention de 1 000 000 d'euros octroyée en 2007 par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) ainsi que celui de la subvention de 666 666 euros octroyée en 2008 par le Feder sont rapportés de manière globale aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice	60 857
Résultat avant impôt	60 857
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	3 248-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	57 609

Valorisation des contributions volontaires

Il convient de souligner la mise à disposition au titre de contributions volontaires par le Centre Microélectronique de Provence Georges-Charpak d'équipement de recherche d'un cout total de 1 470 000 euros entièrement amortis au 31/12/2011.

FICOREC AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MICRO-PACKS ASSOCIATION

Exercice clos le 31/12/2017

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non da0ns le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.